

DÉROULEMENT DES INSCRIPTIONS PAR MAIL À L'ACCUEIL DE LOISIRS (Mercredis et Vacances)

- 15 jours avant les inscriptions, envoi aux familles des tableaux de réservations en précisant la période de retour des demandes. (Si vous ne pouvez pas remplir le tableau, merci de m'indiquer votre demande par mail en indiquant NOM, Prénom de l'enfant et les dates souhaitées).
- Rappel des dates d'envoi des demandes le jeudi précédant le jour J.
- Envoi par les familles de leurs souhaits de réservations.

TOUTE DEMANDE ENVOYÉE AVANT LES DATES D'INSCRIPTIONS NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

- Envoi d'une confirmation de réception du mail de demande de réservations à chaque famille.
- Traitement informatique de toutes les demandes en priorisant les demandes des familles de Tonnay-Charente et des communes de l'ancien canton.
- Envoi d'un mail à chaque famille avec les dates validées (et éventuellement celles en liste d'attente) ainsi que le montant à régler dans un délai maximum de 72 heures. Les règlements sont possibles en espèces, chèques et chèques vacances.
- Dépôt des règlements par les familles.
- Saisie informatique des règlements.
- Envoi d'un mail confirmant la bonne réception du règlement et donc la validation finale de la réservation à chaque famille.
- **Pour toutes les demandes restées sans règlement à la date butoir, elles seront annulées sans autre relance de notre part.**

Merci de votre compréhension